



L'Agence d'Information sur le Logement (ADIL du Nord et du Pas-de-Calais) a pour vocation d'offrir au public un conseil personnalisé juridique, financier ou fiscal, sur toutes les questions relatives à l'habitat. Cette information, préventive avant tout, permet à l'usager de mieux connaître ses droits, ses obligations et les solutions adaptées au cas par cas. Pour ce faire, une équipe de juristes a été mise en place avec pour mission d'assurer, notamment, le renseignement téléphonique et la réception du public en divers lieux. Chaque consultant doit, quel que soit son problème, pouvoir être informé, écouté et orienté si nécessaire.

A travers une convention de partenariat avec Coeur d'Ostrevent, l'ADIL du Nord et du Pas-de-Calais assure 4 permanences par mois sur rendez-vous, d'une demi-journée chacune, sur les communes d'Aniche, de Marchiennes, de Pecquencourt et de Somain. Prise de rendez-vous au 03.59.61.62.59 (appel non surtaxé). Vous pouvez également poser vos questions par mail à l'adresse suivante : contact@adilnppdc.fr.

Le calendrier des permanences, pour le deuxième semestre 2024, est le suivant :

Aniche Maison France Service Le premier vendredi après-midi de chaque mois : 14h-16h30	Marchiennes Mairie - Salle des permanences Le premier lundi matin de chaque mois : 9h-12h	Somain Maison du Projet Le deuxième lundi après-midi de chaque mois : 14h-17h	Pecquencourt Mairie Le troisième jeudi après-midi de chaque mois : 14h-17h
5 juillet	1er juillet	8 juillet	18 juillet
2 août	5 août	12 août	15 août
6 septembre	2 septembre	9 septembre	19 septembre
4 octobre	7 octobre	14 octobre	17 octobre
1er novembre	4 novembre	11 novembre	21 novembre
6 décembre	2 décembre	9 décembre	19 décembre

Numéro vert [prévention des expulsions : 0 800 359 359](tel:0800359359). Info [logement indigne : 0 806 706 806](tel:0806706806) (appel non surtaxé).